

Commune DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 25 septembre 2023

Délibération n°2023/4/73

Nomenclature : 7.10

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE LA MADELEINE ET WAMBRECHIES POUR L'ORGANISATION DU BANQUET DU 11 NOVEMBRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les échanges et discussions préalables opérées entre les Communes de Marquette Lez Lille, Wambrechies et La Madeleine,

Monsieur le Maire attire l'attention de ses collègues sur la possibilité pour les communes de La Madeleine, Marquette lez Lille et Wambrechies, soucieuses d'entretenir le devoir de mémoire et de rendre hommage aux anciens combattants, de mutualiser leurs ressources dans un esprit de partenariat, en vue d'organiser conjointement chaque année un banquet 11 novembre en l'honneur des anciens combattants de leurs communes respectives.

Après échanges et discussions, un projet de convention ci-jointe a été élaboré et a pour objet de poser entre les communes de La Madeleine, Marquette-lez-Lille et Wambrechies, le cadre de ce partenariat.

Les dépenses seront imputées au chapitre 011 du budget primitif.

Monsieur le Maire demande donc à ses collègues :

- De donner un avis favorable au principe du partenariat, entre les Communes de Marquette Lez Lille, Wambrechies et La Madeleine, pour l'organisation du Banquet du 11 novembre, selon les conditions et termes précisés dans la convention ci-jointe.
- D'autoriser la signature de ladite convention de partenariat.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre;

LE CONSEIL,